

**Séminaires du LADYSS-Paris 8
mercredi 14 mars 2012 - 15 h**

Planifier pour mieux gouverner ?

Enjeux et controverses autour du foncier dans les zones périurbaines en France

Avec des interventions de :

Romain Melot, sociologue, Chargé de Recherche à l'INRA Paris UMR SAD-APT :
« La justice face aux expropriations de terres agricoles en France »

Isabelle Duvernoy, géographe, Chargée de Recherche à l'INRA Toulouse UMR AGIR :
« Articuler planification spatiale et projets agricoles dans l'aire urbaine toulousaine »

Organisateurs de la séance : Ségolène Darly & Johan Milian, Université Paris 8

Les mutations et les pressions que connaissent partout en France les zones périurbaines constituent une des questions majeures mises à l'agenda des pouvoirs publics en matière de planification territoriale. Sur ces zones se cristallisent des enjeux multiples : sociaux (arrivée de nouvelles populations, adéquations des services aux populations) économiques (expansion immobilière résidentielle, urbanisation commerciale et industrielle, maintien/mutations des activités agricoles) et environnementaux (maintien d'un cadre de vie « agreste » et des aménités environnementales, maintien/renforcement des continuités écologiques).

Pour tous ces enjeux, le foncier constitue la ressource convoitée de par sa rareté. Sa maîtrise, son affectation et ses possibilités de valorisation sont au cœur des débats et des jeux d'acteurs. Il fait l'objet de démarches de planification qui doivent faire la synthèse de préoccupations variées et parfois contradictoires dans le cadre des principes d'une « bonne » gouvernance territoriale du foncier périurbain. Le foncier se trouve alors au cœur de processus d'arbitrages parfois compliqués rendus en amont ou en aval de l'adoption des documents de planification. Ces processus méritent une attention particulière car ils participent, au même titre que la mise en œuvre des orientations de planification, à la régulation des règles d'usage du foncier au sein des territoires périurbains.

Autour du binôme planification / régulation, ce séminaire se propose ainsi de réfléchir aux points suivants :

- La typologie des situations rencontrées en amont et en aval de l'adoption des orientations de planification : quels enjeux, quelles controverses, quelles postures des acteurs impliqués ?

- Les choix opérés dans les démarches de planification et de règlement des litiges : comment sont-ils construits ? quelles orientations privilégient-ils ? sont-ils producteurs de nouvelles règles et représentations ?
- Les instruments imaginés et expérimentés par les outils de la planification pour anticiper/gérer les enjeux, les intérêts et les conflits liés à la question foncière périurbaine.

Lieu du séminaire : Université Paris 8 (terminus L13), Bâtiment D salle D143 (1^{er} étage)

Horaire : 15h/17h30.